

lors d'élections territoriales? Le premier ministre envisagera-t-il donc de modifier la loi sur les Territoires du Nord-Ouest afin à l'avenir de permettre à ces gens-là de voter lors de ces élections?

M. l'Orateur: Cette question est fort importante; néanmoins il faut l'inscrire au *Feuilleton*.

M. Rhéaume: Monsieur l'Orateur, j'aimerais en discuter à dix heures ce soir.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ADOPTION FINALE AVANT LA PROROGATION DU PROGRAMME LÉGISLATIF SUR LE CODE DU TRAVAIL ET LE RÉGIME DE PENSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur puis-je poser une question au premier ministre? Étant donné le temps que l'autre prend pour étudier le Code canadien sur les normes du travail, le premier ministre peut-il nous fournir l'assurance que la présente session ne sera pas prorogée tant que cette mesure législative, de même que le régime de pensions du Canada, n'auront pas été adoptés de façon définitive?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je fournis volontiers cette assurance.

QUESTIONS OUVRIÈRES

AIDE AUX CHÔMEURS DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre du Travail mais comme il est absent je la poserai au ministre de l'Industrie, car le sujet a trait à son ministère.

A Windsor, plusieurs fabricants de pièces d'automobile ont vu environ 70 p. 100 de leurs commandes passer à des fabricants de voitures des États-Unis, par suite de l'entente conclue entre le Canada et les États-Unis sur les pièces détachées. Le ministre ne se rend-il pas compte de la gravité de la situation et dira-t-il à la Chambre les dispositions que lui ou son gouvernement entendent prendre afin de permettre à ces gens-là de retrouver un emploi?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, je regrette que l'honorable député ait fait une ou deux déclarations tout à fait erronées lorsqu'il m'a demandé si je me rendais compte de la gravité de la

situation. Qu'il me soit permis de signaler que l'accord avec les États-Unis va conduire, et conduit effectivement à une augmentation de la production au Canada et à un accroissement de l'emploi dans notre pays. Quant à son allégation selon laquelle une grave situation règne à Windsor par suite d'une perte de production et par suite du chômage, ce n'est heureusement pas le cas.

M. Hales: Une question complémentaire. Le ministre ne sait-il pas que ce sont les industries appartenant à des Canadiens qui en souffrent, et va-t-il envisager de nouveau la possibilité de faire modifier la valeur du contenu canadien, pour qu'elle soit calculée en pourcentage plutôt qu'en dollars, afin qu'elle soit équitable envers tous les fabricants?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, sans prendre le temps de scruter les raisons pour lesquelles l'assertion de l'honorable député ne conviendrait pas, je vais répéter l'opinion que j'ai formulée il y a un jour ou deux: cela ne résoudrait pas les problèmes dont il a parlé. Il ne fait aucun doute que certains fabricants de pièces devront modifier les méthodes d'affaires qu'ils utilisaient par le passé. Par la force des choses, l'industrie canadienne des automobiles et des pièces d'automobiles devra améliorer son rendement et augmenter sa production. Ceux qui ne pourront ou ne voudront pas le faire devront sans aucun doute modifier leur façon de traiter les affaires.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre de l'Industrie. Le gouvernement sait-il à quelle date cette entente sera soumise au Congrès pour que cet accord actuellement unilatéral puisse devenir réciproque?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, on me dit que le gouvernement des États-Unis accorde à la présentation de cette mesure au Congrès un rang prioritaire.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question provoquée par la réponse assez insolite du ministre de l'Industrie. Veut-il vraiment dire qu'à la suite de cet accord unilatéral et tant que ce dernier ne deviendra pas réciproque, les fabricants d'automobiles et de pièces d'automobiles feront face à une concurrence telle qu'elle entraînera leur faillite, à moins qu'ils ne modifient la base de leurs opérations commerciales?

L'hon. M. Drury: Non, monsieur l'Orateur. Je regrette que le très honorable représentant ait tiré de mes remarques cette fausse conclusion. J'ai tenté de signaler que tous les